



**Question orale de Françoise L'HOTELLIER
Conseillère Municipale Groupe URC
Conseil Municipal du 30 mars 2009**

Monsieur le Maire,

La sécurité dans les commerces de centre ville

Depuis quelques semaines, le commerce de centre ville subit en marge des manifestations de véritables agressions de la part de groupes incontrôlés.

Sous couvert de mots d'ordre tels que « autoréduction » ou « lutte contre la vie chère » soigneusement étudiés pour entretenir la confusion sur leurs agissements réels et s'attirer la clémence sinon la bienveillance du public, les auteurs de ces agressions se livrent à ce qu'il faut avoir le courage d'appeler par son nom : destruction de vitrines, vols de marchandises (dont pas mal de produits de luxe et de produits alcoolisés), intimidation, voire violence physique sur des employés ou des clients.

Au cours de ces derniers jours, ces tentatives d'envahissement ont augmenté au point de devenir presque journalières.

Tous ces évènements contribuent à créer en centre ville un climat d'insécurité peu propice à sa fréquentation.

Monsieur Chardonnet qui a rencontré comme moi des commerçants victimes de ces agissements peut témoigner de leur désarroi et de leur angoisse. Il a entendu comme moi les chiffres de fréquentation des magasins qui oscillent entre -17% à moins 20%, compteurs d'entrée à l'appui. Ces chiffres sont le reflet de la désaffection du centre ville par une clientèle inquiète qui ne souhaite pas être prise en otage ni subir les conséquences de mouvements de foule et des débordements incontrôlés.

Les conséquences immédiates de cet état de fait risquent d'être graves. Rappelons que le commerce de centre ville c'est plus de 1600 commerces avec des commerçants et de nombreux salariés dont les emplois sont par ailleurs fragilisés par les conséquences économiques de la perte de chiffre d'affaires induite par la crise. Le centre ville, c'est aussi les restaurants et même les activités culturelles qui peuvent subir les conséquences du climat de peur qu'une minorité cherche à imposer.

Car en définitive c'est bien de cela que cette minorité recherche : instaurer un climat de peur. Pour ceux qui en douteraient, il suffit de se reporter au slogan parfaitement explicite écrit en toutes lettres sur une banderole qui a circulé en ville il y a moins de deux semaines. Il y était écrit : « la peur doit changer de camp ! ».

Monsieur le Maire, face à de tels slogans, qui en disent longs sur les méthodes et sur les buts de leurs auteurs, toute société démocratique a le devoir impérieux de se défendre.

Et notre première manière de nous défendre, de nous défendre en respectant nos propres valeurs démocratiques, c'est de parler, c'est de refuser de nous taire. C'est de refuser d'employer le langage truqué que certains utilisent pour maquiller les scènes de pillage et d'intimidation auxquelles nous avons assisté.

C'est pour ne pas couvrir de notre silence ce qui s'est passé et plus encore les motifs affichés sur cette banderole que nous avons choisi de poser cette question orale ce soir.

Mais vous avez quant à vous Monsieur le Maire, d'autres moyens à votre disposition pour lutter contre le climat qu'on cherche à nous imposer en centre ville. Pouvez-vous nous dire ce que vous comptez faire ?

